

La Commune de THUE ET MUE 6 communes historiques – 6 500 habitants

Recherche Pour la rentrée scolaire 2024-2025

Sous l'autorité des Responsables de pôle :

BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

- Agent des écoles à 17 heures hebdomadaires (Garderie Surveillance Cour)
- Agent des écoles à 18 heures hebdomadaires (Garderie Surveillance Cour Ménage)
- Agent des écoles à 18.5 heures hebdomadaires (Surveillance Cour Ménage)
- Agent des écoles à 18.75 heures hebdomadaires (Garderie Surveillance Cour Ménage)
- Agent des écoles à 21 heures hebdomadaires (Restauration Goûter Ménage)
- Agent des écoles à 21.25 heures hebdomadaires (Restauration Accompagnatrice de Bus -Ménage Ecole et Bâtiments Communaux)
- Agent des écoles à 24 heures hebdomadaires (Garderie Surveillance Cour Ménage)
- Agent des écoles à 24.5 heures hebdomadaires (Restauration Goûter Ménage Ecole et Bâtiments Communaux)
- Agent des écoles à 28.5 heures hebdomadaires (Garderie Restauration Ménage)

CHEUX

 Agent des écoles à 20.5 heures hebdomadaires (Restauration - Surveillance/animation -Ménage Ecole et Bâtiments Communaux),

Multi- sites

• Adjoint technique à 20 heures hebdomadaires (Restauration - Garderie – Surveillance Cour – Accompagnatrice de Bus - Ménage).

Date limite des candidatures : 18 juin 2024

Date de jury de recrutement prévu : Semaine du 1er au 5 juillet 2024

Merci de bien vouloir transmettre votre candidature (lettre de motivation et Curriculum Vitae) à :

COMMUNE DE THUE ET MUE

8 avenue de la Stèle - BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

14740 THUE ET MUE

Ou par Mail à : rh@thueetmue.fr

MISSIONS RESTAURATION SCOLAIRE

- Assurer l'hygiène avant et après le repas.
- Assurer la distribution et le service des repas.
- Accompagner les enfants pendant le temps du repas.
- Assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant par une personne autorisée.

MISSIONS GARDERIE

- Pointer les présences et les absences des enfants.
- Assurer la surveillance des enfants.
- Animer un cycle d'activités périscolaires.
- Encadrer les déplacements des enfants.
- Aider l'enfant à acquérir son autonomie dans ses apprentissages.
- Assurer le lien avec les familles.
- Assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant par une personne autorisée.

MISSIONS MENAGE CANTINE / ECOLE / CLASSE / GARDERIE / BATIMENTS COMMUNAUX

- Nettoyer les locaux selon un protocole fixé.
- Assurer le tri et l'évacuation des déchets courants.
- Contrôler l'état de propreté des locaux.
- Assurer l'entretien courant et le rangement du matériel utilisé.
- Contrôler l'approvisionnement en matériel et produits.
- S'assurer et participer à l'agencement du mobilier (chaises, tables, etc.).
- Assurer l'entretien du linge du service (blouse, torchons, serviettes...)

MISSIONS PREPARATION GOUTER

- Préparer les portions individuelles.
- Servir le goûter.

MISSIONS GRAND MENAGE

- Approfondissement du ménage courant
- Et notamment :
 - o Nettoyer les jeux de la garderie
 - o Nettoyer les armoires, réfrigérateur, ...
 - o Nettoyer les faïences, ...
 - o Passer la monobrosse

MISSION ACCOMPAGNATRICE EN TRANSPORT EN COMMUN

- Accueillir les passagers et en assurer la sécurité
- Faire respecter les règles de vie et de sécurité dans le bus
- Aider les enfants à monter et descendre du bus avec le matériel scolaire
- Assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant par une personne autorisée.
- Pointer les présences et les absences des enfants.

Spécificités du poste et compétences du poste

- Grand ménage pendant les vacances scolaires.
- Annualisation du temps de travail.
- Sens des relations humaines (travail en équipe, qualité d'accueil du public, bienveillance).
- Discrétion professionnelle exigée.
- Disponibilité et réactivité.
- Capacité à rendre compte.

Avantages de la collectivité

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire
- Adhésion au CNAS (avantage sur la billetterie, sorties, chèques vacances, chèques CADHOC au Noël des enfants etc...)
- Participation employeur au contrat labellisé Santé et Prévoyance

Si vous disposez d'un permis D, sachez que la commune y sera particulièrement attentive.